

Etiquette pneus

Fiche d'information

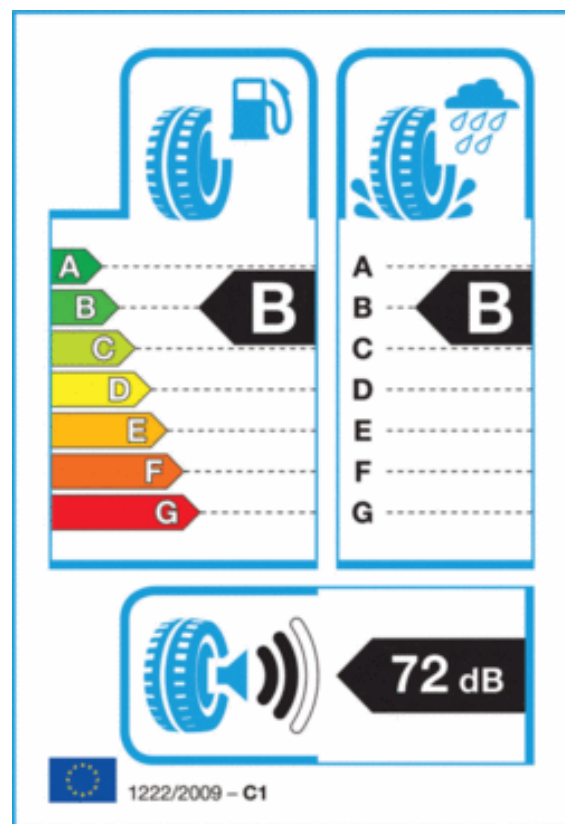
L'étiquette pneus doit contribuer à ce que l'influence des pneus sur la consommation de carburant, les émissions sonores et la sécurité devienne un critère décisif lors de l'achat ainsi qu'un argument de vente déterminant.

L'étiquette pneus

L'étiquette pneus obligatoire a été introduite en Suisse le 1er août 2014. L'étiquette vise à donner aux consommateurs des informations harmonisées sur la résistance au roulement (soit l'efficacité en matière de carburant), sur les caractéristiques d'adhérence sur sol mouillé et sur le bruit de roulement externe.

L'étiquette pneus correspond à l'étiquette-énergie qui existe déjà en Suisse et dans l'UE pour les voitures de tourisme, les appareils électroménagers et les lampes. Elle indique la classe d'efficacité énergétique (de A à G), de même que celles de l'adhérence sur sol mouillé et du bruit de roulement externe. L'étiquette est définie dans l'appendice 3.10 de l'ordonnance sur l'énergie et se base sur le règlement (CE) n° 1222/2009 de l'UE.

L'étiquette pneus est devenue obligatoire dans l'UE à compter du 1er novembre 2012. La Suisse a introduit cette prescription de déclaration le 1er août 2014. Comme 85% des pneus sur le marché Suisse proviennent de l'UE et que ces pneus sont déjà importés avec l'étiquette, elle est actuellement bien connue des acheteurs de pneus en Suisse.



Méthodes de mesure

La classe d'efficacité en carburant est déterminée sur la base du coefficient de résistance au roulement (RRC) suivant une échelle de "A" à "G". La classe d'adhérence sur sol mouillé des pneumatiques est déterminée sur la base de l'indice d'adhérence sur revêtement humide (G) sur une échelle qui va également de "A" à "G". La classe de bruit de roulement externe est quant à elle déterminée sur la base des valeurs limites (LV) fixées à l'annexe II, partie C, du règlement (CE) no 661/2009 sur une échelle de 3 niveaux. Les méthodes de mesure sont réglées en détail dans le règlement n° 117 de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU).

Vous trouvez des informations supplémentaires sur www.suisseenergie.ch/etiquette-pneus dans la rubrique FAQ de l'étiquette pneus.